

School Assur

Plus de 1,2 million de prises en charge

Le programme School Assur a déjà enregistré plusieurs bénéficiaires sur toute l'étendue du territoire. Le 10 novembre dernier, le nombre d'élèves pris en charge s'élève à plus de 1,2 million.



PAGE 5

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnf i

« Le crédit AJSEF du FNF I m'a permis d'exercer mon métier de pâtissière », Mawoussi Zomayi, bénéficiaire FNF I

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNF I", nous vous conduisons à Kara, dans la préfecture de la Kozah...

PAGE 2

ACTUALITE



Jeunesse et développement social

Le mouvement JADS est convaincu que l'un ne saurait exister sans l'autre

Dans toutes les sociétés, il est sensiblement impossible d'envisager le développement économique ou social sans une participation active et intégrante des jeunes, garants de l'avenir...

PAGE 11

Séminaire de formation

Les acteurs culturels bientôt à l'école de managérial

Le Goethe Institut prévoit de former pour une deuxième fois consécutive, des acteurs dans le domaine du management culturel...

PAGE 9



Recensement électoral

L'ANC appelle les Togolais à s'inscrire

Comme prévu par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et confirmé par le gouvernement en Conseil des ministres la semaine dernière, une révision du fichier électoral aura lieu du 29 novembre au 1er décembre prochain, en prélude à l'élection présidentielle de 2020. Conformément à ce programme, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) par la voix du responsable de la communication, Eric Dupuy, demande aux Togolais qui ne l'avaient pas fait de s'inscrire sur la liste électorale.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Kenya vs Togo : Les Eperviers évitent le pire mais ratent l'occasion de se relancer

Face aux Harambee Stars hier 18 novembre 2019, pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires CAN 2021, les Eperviers n'ont fait mieux qu'un nul (1-1). Claude Le Roy et ses protégés ont manqué l'occasion de se rattraper après la bourde face aux Cœlacanthes des Comores. Ce résultat face au Kenya donne du fil à retordre aux Eperviers, au vu de leur prestation. L'entame de la première partie de la rencontre entre les Harambee Stars et les Eperviers, a été équilibrée ; surtout au milieu de terrain où le Kenya dans un 3-5-2 et le Togo avec un 4-2-3-1, ont densifié l'entrejeu à 5 milieux. Lors des 30 premières minutes, les Kenyans ont proposé un bloc bas face aux Togolais qui ont opté pour un jeu plus ouvert avec beaucoup d'exploitation du flanc droit avec Wilson Akakpo et Mathieu Dossevi soutenus par Atchou Franco ou Atakora Lalawélé par moments. Les Kenyans ont résisté aux assauts offensifs togolais grâce aux défenseurs Joseph Satanley Okumu...

PAGE 3

Consommation nationale

Lomé, le poumon des dépenses au Togo

La capitale togolaise est la plus grande consommatrice des dépenses nationales au Togo. Selon les chiffres de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), la ville de Lomé concentre à elle seule 72,3% des dépenses nationales.



PAGE 5

	SOMMAIRE	<p>Finances La Cedeao veut promouvoir les secteurs des transports et de l'énergie</p>  <p>P 5</p>	<p>Prix littéraire «Voix d'Afriques» A la recherche de nouvelles plumes africaines</p>  <p>P 9</p>	<p>Lutte contre les changements climatiques La tarification du carbone peut-elle avoir du succès en Afrique ?</p>  <p>P 10</p>
---	-----------------	---	---	--

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

« Le crédit AJSEF du FNFI m'a permis d'exercer mon métier de pâtissière », Mawoussi Zomayi, bénéficiaire FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", nous vous conduisons à Kara, dans la préfecture de la Kozah pour partager avec vous les témoignages de Madame Mawoussi Zomayi, la quarantaine qui a obtenu le crédit AJSEF auprès de PROMOFINANCE, une institution de Microfinance partenaire du FNFI. Grâce à ce crédit, notre interlocutrice, passionnée de boulangerie et de pâtisserie s'est lancée dans la fabrication et la commercialisation de pain de soja, pain de sorgho et pain de blé...

Nous sommes à Kara, ici, des milliers de personnes ont contractés des microcrédits FNFI pour le démarrage ou la consolidation de leurs activités génératrices de revenus. Au nombre de celles-ci, Mawoussi Zomayi, la quarantaine révolue n'a pas voulu se dérober de la chaîne de l'inclusion financière. Après sa formation diplômante en pâtisserie et fabrication de pains, notre interlocutrice a servi pendant quelques années auprès d'une boulangerie de la ville. Mais progressivement, elle se rendit compte que travailler pour quelqu'un d'autre ne pouvait pas lui permettre de pouvoir acquérir l'autonomie qu'elle souhaite. Elle souhaite alors voler de ses propres ailes, et pour cela il fallait un petit repère financier pour gagner le pari de son devenir.

" J'ai quelques fois participé à des séances d'information et de sensibilisation qu'organise PROMOFINANCE, une institution de microfinance partenaire du FNFI dans la Kozah. C'est donc au cours d'une de ces rencontres qu'il a été présenté le produit Accès des Jeunes aux Services

Financiers. Après avoir participé à cette séance d'information, je me suis dit que c'était l'opportunité que j'attendais pour pouvoir démarrer une activité génératrice de revenus. Je me suis alors pliée aux exigences de l'institution de microfinance, exigences tout particulièrement flexibles, constitution du groupe solidaire, formation en techniques de création et de gestion de microentreprises..." Justement pour permettre à tous ceux qui en font la demande d'avoir accès au microcrédit, le FNFI à travers ses 26 Prestataires de Services Financiers a simplifié le processus d'obtention du crédit, histoire d'encourager et d'inciter les populations potentielles bénéficiaires à obtenir un coup de pouce financier.

" Après toutes les étapes nécessaires pré-crédit, j'ai obtenu une première tranche de crédit de 300.000FCFA qui m'a permis de pouvoir démarrer mon activité. Etant donné que je suis pâtissière de formation, le crédit m'a permis rapidement d'acquérir quelques kits d'outillage et je me suis lancée

dans la fabrication et la commercialisation de pain de soja, pain de sorgho et pain de blé. Démarrer mon activité n'a pas du tout été facile pour moi car j'avais déjà la pratique du métier pour avoir aidé déjà dans le passé plusieurs personnes qui s'étaient installées avant moi dans la production de pains. Sauf que quand moi je me suis mise à mon activité, j'y ai ajoutée une touche particulière. Mes pains n'ont pas une forme standard comme on le constate assez souvent. Vous voyez vous-même que je donne à ma production des formes assez particulières, notamment des pains en forme de crocodile, en forme de tortue, ...une valeur ajoutée qui attire à mon avis davantage d'acheteurs. Tout ceci est très bon pour moi, car cela me permet de dégager assez de revenus qui me permet de rembourser à temps mon crédit et de pouvoir faire des épargnes conséquentes. J'avoue que le crédit AJSEF du FNFI m'a donné une forte capacité de croire en moi, de croire en mes potentialités de pouvoir créer de la richesse. Aujourd'hui, mon activité m'a permis de créer un emploi direct



Mawoussi Zomayi

et je contribue à ma façon également à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre le chômage. Je pense que c'est de cette façon seulement, quand chacun pourra faire sa part dans cette chaîne de continuum de développement que nous pourrions dire fièrement que notre pays est engagé sur la voie

du développement et du progrès." En somme, au regard des différents témoignages des bénéficiaires des produits FNFI et surtout de l'impact des produits sur leur quotidien, on peut affirmer sans risque de se tromper que le FNFI est un puissant instrument de lutte contre la pauvreté.

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... et Joach Achieng Onyango qui n'ont donné aucune chance aux attaquants Peniel Mlappa et Laba Fodoh de concrétiser leurs velléités.

Les Eperviers ont proposé du rythme et de l'agressivité au milieu de terrain jusqu'à la 37^e minute où l'irréparable se produit : une perte de balle d'Atchou Franco au milieu de terrain profite à Johanna Olono Ochieng qui déclenche une frappe du gauche en pleine lucarne droite du gardien Malcom

Barcola qui ne fait que constater le dégât : 1-0. L'ouverture du score a semé une instabilité défensive dans le camp togolais avec Johanna Olono Ochieng et Michael Ogada Olunga qui ont dérangé la défense de par leur physique et leur duel sur les balles aériennes. C'est après cette ouverture du score que l'aile de David Henen a été beaucoup exploitée. Le Togolais a apporté de la technique et de la percussion qui a presque payé, n'eût été la vigilance du gardien Ian Aubery qui arrête la frappe de Laba sur un service de Henen

40^e (minute). 1-0 est le score à la pause.

Les Eperviers ont abordé la deuxième période avec plus de rigueur au milieu de terrain. Les Kényans qui, avec cet avantage pris au score en première partie, Francis Kimanzi et ses poulains ont abordé la seconde partie avec beaucoup de méfiance. Le capitaine Victor Wanyama beaucoup imprégné offensivement en première partie, a été plus défensif et bas en seconde. Les entrées de Kossivi Amededjisso et Denke Kevin en remplacement respectif d'Atakora Lalawe

et David Henen (58^e minute) ont donné du jus offensif à l'attaque. Et c'est le flanc droit togolais qui a servi de repère pour inquiéter la défense kényane. Sept minutes plus tard, les Eperviers égalisent sur un corner de Mathieu Dossevi, bien coupé de la tête par Ouro Sama Akim (65^e minute) : 1-1. Francis Kimanzi ayant senti le changement tactique togolais, fait entrer en jeu Boniface Muchiri à la place d'Eric Johanna Omondi afin. Le score reste inchangé jusqu'à la fin.

Au sortir de cette deuxième journée dans le groupe G

des éliminatoires de la CAN 2021, les Eperviers sont toujours derniers (quatrième) au classement avec 1 point -1 but. Les Harambee Stars sont deuxième avec 2 points +2 buts. Le match nul entre les Comores et l'Égypte permet aux Cœlacanthes d'être premiers à la surprise générale avec 4 points +2 buts. Les Pharaons sont étrangement troisièmes avec 2 points + 2 buts. Un classement qui complique tâche aux Pharaons et Eperviers surtout.

Attipoe Edem Kodjo

Recensement électoral

L'ANC appelle les Togolais à s'inscrire

Comme prévu par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et confirmé par le gouvernement en Conseil des ministres la semaine dernière, une révision du fichier électoral aura lieu du 29 novembre au 1^{er} décembre prochain, en prélude à l'élection présidentielle de 2020. Conformément à ce programme, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) par la voix du responsable de la communication, Eric Dupuy, demande aux Togolais qui ne l'avaient pas fait de s'inscrire sur la liste électorale.

Les griefs soulevés par l'opposition dans le cadre de l'organisation de l'élection présidentielle de 2020 ont-ils déjà trouvé solution ? En tout cas, jusqu'ici, à part les initiatives prises par le gouvernement et l'Assemblée nationale pour améliorer le cadre électoral, il n'y a pas eu de dialogue comme le souhaitait l'opposition. Celle-ci n'est donc pas encore vraiment rassurée en ce qui concerne la transparence de cette élection. Mais le processus se poursuit. Faudra-t-il encore une fois boycotter la

révision électorale comme dans un passé récent ?

Certainement pas. L'opposition, en l'occurrence l'ANC ne compte pas manquer cette nouvelle occasion. « Il faut que tous les Togolais qui ne sont pas en possession de leurs cartes d'électeur aillent se faire inscrire dès le premier jour, dès 6h du matin et qu'ils restent jusqu'à ce que le dernier soit servi », a déclaré Eric Dupuy. Une posture qui tranche totalement avec ce à quoi l'on a assisté depuis la fin de la crise politique du 19 août 2017.

Dans le cadre des élections législatives du 20 décembre 2018, l'opposition avait demandé à ses militants de ne pas aller se faire inscrire sur les listes électorales. Son objectif était de faire chuter le taux de participation et de démontrer que la majorité des Togolais avait boycotté ce scrutin. Est-elle parvenue à ses fins ? « Non, pas du tout », comme répondrait quelqu'un.

Et pour les élections locales de 2019, ils ont plutôt réclamé plus de temps. Mais comme aujourd'hui, quelques jours



Eric Dupuy

de révision ont suffi pour tenir les locales. Seulement que contrairement aux autres fois, l'on a choisi de participer à cette révision même si l'opposition n'est pas d'accord avec le temps qui est réservé pour le faire, la composition de la Ceni et

de la Cour Constitutionnelle. En tout cas, ceux qui veulent s'inscrire doivent s'y prendre tôt. S'ils attendent encore les derniers jours pour le faire, ils risquent encore de rater le prochain rendez-vous électoral.

Edem Dadzie

Présidentielle de 2020

Gerry Taama compte sur le deuxième tour

L'honorable Gerry Taama, président du parti Nouvel engagement togolais (Net) et président du groupe parlementaire Net/PDP à l'Assemblée nationale veut assister à une alternance en 2020. Et pour lui, la solution est toute simple. L'opposition doit, selon lui, profiter du scrutin à deux tours dont dispose désormais le Togo dans sa Constitution pour prendre le pouvoir. Mais cela se fera-t-il aussi facilement ?

S'exprimant dimanche et lundi derniers sur deux médias de la capitale, le président du Net Gerry Taama donne les raisons pour lesquelles selon lui, le Togo devrait avoir un autre président à partir de 2020. Ce sont des raisons qui reviennent souvent sur plusieurs lèvres et sur lesquelles l'on ne va plus vraiment s'attarder. En effet, si ceux qui évoquent ces raisons sont dans leur droit, il y a aussi un grand nombre de Togolais, la majorité si l'on tient compte des résultats des précédentes élections, qui souhaitent continuer

avec Faure Gnassingbé et son gouvernement.

Ceux-là aussi ont leur raison. Il reviendra donc à ceux qui veulent changer la donne de s'organiser pour l'obtenir dans les urnes en 2020. Pour monsieur Taama, l'opportunité d'un second tour est une chance pour l'opposition de capter le pouvoir. Le président du Net pense qu'au premier tour aucun parti politique ne peut à lui seul l'emporter sur le candidat de l'Union pour la République (Unir). Selon lui, l'histoire électorale du Togo l'a démontré à suffisance. En effet, pendant longtemps,



Gerry Taama

le Togo a organisé des élections à un seul tour et le parti au pouvoir n'a pas eu de difficulté à l'emporter haut les mains.

Maintenant qu'il y a la possibilité d'aller à un

second tour, les partis de l'opposition peuvent s'allier à celui qui sera le challenger direct du candidat du parti au pouvoir. L'argumentation de l'honorable est logique, mais l'on peut assister à une surprise lors de cette

élection. Le candidat du pouvoir, qu'il soit Faure Gnassingbé ou non pourrait l'emporter dès le premier tour. De plus, même dans le cas d'un second tour, le candidat du pouvoir peut aussi bénéficier du report des voix de certains candidats en bonne position. Les gens seraient alors surpris. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Pour l'instant, Gerry Taama voudrait que comme le Net le fait, tous les autres partis politiques sillonnent le pays pour mobiliser leurs militants en vue d'obtenir de bons scores lors du premier tour de l'élection présidentielle prochaine. En attendant donc que les choses sérieuses commencent, chacun continuera à juste titre à affûter ses armes et à faire des calculs. Mais il faudra attendre 2020 pour savoir ce qu'il en sera exactement.

Edem Dadzie

CORIS EPARGNE KID

**+ 4,5% D'INTÉRÊT
2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT
2 FOIS L'AN***

DÉPÔT MINIMUM
5 000 FCFA



La Banque Autrement

www.corisbank.tg



**CORIS
BANK**

INTERNATIONAL

Finances

La Cedeao veut promouvoir les secteurs des transports et de l'énergie

Une rencontre de deux jours réunit à Lomé les responsables des cellules nationales de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). La réunion a été ouverte lundi 18 novembre.



La table d'honneur à l'ouverture de la rencontre

Cette réunion des responsables des cellules nationales de la Cédéao porte sur le Fonds pour le développement et le financement des secteurs des transports et de l'énergie (Fodete). L'objectif de cette réunion est d'informer et

consulter ces acteurs sur ce mécanisme communautaire et d'échanger sur les modalités de sa création. Cela permettra d'élaborer une feuille de route claire pour son adoption et sa mise en œuvre par les organes statutaires de la

Cedeao.

Au cours de cette rencontre, le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances a indiqué que l'un des objectifs du Fonds est d'accélérer le processus d'intégration régionale. Pour ce faire, les Etats membres

de la Cedeao doivent disposer des infrastructures performantes dans les domaines des transports, de l'énergie, des télécommunications et des technologies. « Le Togo est aussi convaincu du potentiel du Fodete à fournir un mécanisme de financement durable pour renforcer la croissance économique collective au sein de la sous-région », a indiqué Kossi Tofio.

Le Fodete a été mis en place depuis 2009 à Abuja au Nigéria, dans le cadre de la 36ème conférence des chefs d'Etat de la sous-région, pour être un mécanisme soutenable de financement local des secteurs de l'Energie et des Transports et répondre aux défis des infrastructures dans l'espace communautaire. Le Fonds vise aussi à permettre aux Etats membres de trouver des financements sur le

marché international pour appuyer le processus de mobilisation de ressources locales. Au Togo plusieurs travaux sont réalisés pour le développement et la modernisation des infrastructures routières. Entre 2010 et 2018, plus de 800 km de réhabilitation, de renforcement, d'aménagement et de bitumage de routes et des ouvrages d'art ont été réalisés, pour un montant de près de 680 milliards de FCFA.

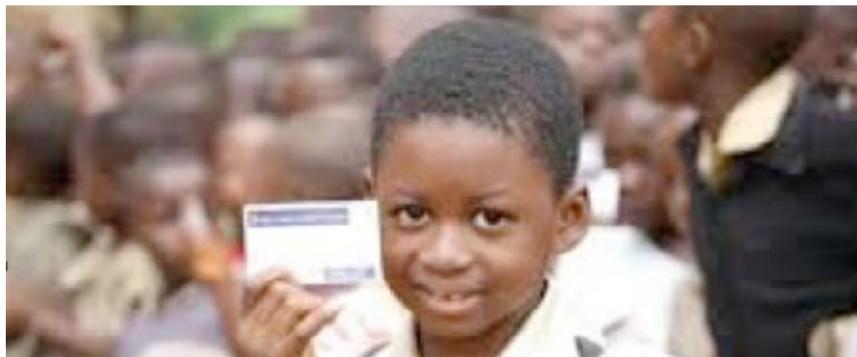
Pour M.Tofio, le gouvernement est persuadé que la modernisation des infrastructures en général et routières en particulier donnera un nouveau souffle aux activités économiques dans notre pays, notamment le développement des échanges nationaux, intra régionaux et avec le reste du monde.

Félix Tagba

School Assur

Plus de 1,2 million de prises en charge

Le programme School Assur a déjà enregistré plusieurs bénéficiaires sur toute l'étendue du territoire. Le 10 novembre dernier, le nombre d'élèves pris en charge s'élève à plus de 1,2 million.



Un bénéficiaire du programme

Depuis son lancement en 2017 au 10 novembre dernier, le programme School Assur a enregistré 1. 257. 777 prises en charge. Grâce à ce programme 498 093 consultations ont été réalisées à cette date. School Assur a également permis d'effectuer 140 324 analyses, 575 316 prestations pharmaceutiques, 60 61 hospitalisations et 37 983 cas de prises en charge chirurgicale. Selon la coordination de School Assur, les résultats enregistrés au 10 novembre traduisent l'impact croissant de ce programme, plus précisément sur la santé des élèves des établissements publics au Togo. School Assur veut toucher 2 millions d'écoliers et d'élèves de tous les établissements publics situés sur toute l'étendue du territoire. Le programme intéresse les parents d'élèves et ces derniers se sont engagés pour la réussite de cette initiative qui permet de voler au secours des populations défavorisées et de favoriser l'éducation des

enfants.

Le gouvernement togolais veut réaliser un saut qualitatif vers une couverture de 40% de la population togolaise. Le programme School Assur vise à assurer une couverture médicale aux élèves des établissements primaire et secondaire du secteur public du Togo. Dans les années à venir, les autorités togolaises veulent étendre ce programme aux écoles privées. Les prestations garanties par le produit School Assur sont réparties en deux couvertures principales et obligatoires. Il s'agit essentiellement de la couverture maladie qui regroupe l'hospitalisation, l'ambulatoire, la chirurgie, les analyses, la pharmacie et de l'assurance responsabilité civile scolaire constituée des dommages corporels et matériels et de la protection juridique. Au Togo, ce programme a le plus grand effectif en matière de couverture sanitaire des populations.

Félix T.

Consommation nationale

Lomé, le poumon des dépenses au Togo

La capitale togolaise est la plus grande consommatrice des dépenses nationales au Togo. Selon les chiffres de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), la ville de Lomé concentre à elle seule 72,3% des dépenses nationales.

Lomé détient la grande partie des consommations nationales du Togo. Le pays affiche ainsi un phénomène de très forte concentration de l'activité économique dans une seule ville, incidemment la capitale

semblent moins « centralisées » en Guinée Bissau (53,7% pour la principale agglomération du pays, contre 46,3% pour les autres régions économiques), au Bénin (52,9% / 47,1%), au Mali (52,1% / 47,9%). Les pays les plus décentralisés,



La ville de Lomé

économique. Dans la zone Uemoa (Union économique et monétaire ouest africaine), trois pays présentent cette configuration où la principale agglomération représente plus de 60% des dépenses de consommation: il s'agit du Togo (qui affiche la plus forte concentration), de la Cote d'Ivoire (68% des dépenses engrangées par Abidjan, contre 31,2% pour le reste du pays), et du Sénégal (Dakar concentre 62% des dépenses, contre 38 % pour le reste du pays). En comparaison, les choses

de ce point de vue, sont le Burkina (30,2% / 69,8%), et le Niger (30% / 70%).

L'Assemblée nationale togolaise a voté une loi pour faire de Lomé une entité autonome au niveau communal dénommée « Le district du grand Lomé », une collectivité territoriale particulière dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, regroupant les municipalités de Lomé-commune et d'Agoè-Nyivé.

Avec Togofirst.com

Economie et assurances

Quelle est l'importance d'une agence d'assurance de commerce pour le Togo ?

L'Assurance du commerce en Afrique (ACA) est un créneau de développement économique suscité par la Banque mondiale et certains pays d'Afrique. Elle a pour rôle de promouvoir le commerce en couvrant le risque de non-paiement et d'attirer des investissements. Quelles sont les diverses possibilités que pourrait offrir une Agence pour l'assurance du commerce en Afrique ? Qu'est-ce que le Togo peut en tirer ?

L'assurance du commerce bien ancrée dans les pays de la sous-région



Guy M'Bengue, directeur général de l'Apex-ci (ACA)

L'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA) a organisé juillet 2018, sa 18ème assemblée générale Ordinaire à Abidjan. Cette assemblée a été co-organisée par le gouvernement de la Côte d'Ivoire, qui est le deuxième pays de l'Afrique de l'Ouest à être devenu membre en avril 2017. L'ACA prévoit d'y ouvrir un bureau plus tard cette année ainsi qu'un bureau régional à Cotonou. L'ACA planifie son expansion en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs années déjà, en commençant par une entente de

collaboration avec la Cedeao, qui pourrait amener le bloc de pays de l'Afrique de l'Ouest à adhérer à l'institution de Nairobi. On estime que le Nigéria et le Ghana sont les deux pays de la région les plus susceptibles de devenir membres dans les mois à venir, suivis par le Cameroun et le Burkina Faso. L'ACA a affiché des résultats record en 2017, pour la sixième année consécutive, avec un bénéfice net de 10 millions de dollars, soit 5 milliards de francs CFA, en hausse de 55 %.

Source : commodafrica.com

Les experts font des appréciations à l'ACA

L'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA), en anglais African Trade Insurance Agency (ATA), unique organisation multilatérale couvrant le risque politique et le risque de crédit commercial

en Afrique, vient de voir sa notation améliorée par l'une des principales agences de notation mondiales, Standard and Poor's. La note S&P d'Ati-ACA a en effet été révisée depuis le 14 mars 2018 à "A" stable. « Ce qui atteste de

la crédibilité de Ati-ACA auprès de la communauté financière panafricaine et internationale », se réjouit l'institution africaine, fondée en 2001 par des États africains avec le soutien financier et technique du Groupe de la Banque mondiale. Cette amélioration de la signature internationale d'Ati-ACA intervient dans un contexte de redynamisation de l'institution, qui se réunira en avril prochain à Abidjan pour relancer les activités. Pour mémoire, le 12 octobre 2017 à Washington, Guy M'Bengue, directeur général de l'Apex-ci (Agence de promotion des exportations de Côte d'Ivoire), et administrateur de la CGECI (patronat ivoirien) a été élu comme Administrateur de ATI/ACA pour la Côte d'Ivoire et le Bénin au titre de

la circonscription A6 Afrique (Afrique de l'Ouest). M. M'Bengue est désormais à la tâche pour réussir le rendez-vous d'Abidjan.

L'ACA appuie le commerce et l'investissement en Afrique et réduit le coût des transactions en permettant aux exportateurs, importateurs et investisseurs d'accéder plus facilement à l'assurance-crédit, l'assurance-risque politique, la couverture contre l'insolvabilité et la protection de l'investissement direct étranger. Concrètement, elle apporte une assurance du risque politique en couvrant des événements tels que l'inconvertibilité des monnaies, l'expropriation, la guerre et les troubles civils, ainsi qu'une assurance-crédit qui protège contre le non-paiement.

L'Assurance de commerce en Afrique est une aubaine pour Togo



Il s'agit d'une institution multilatérale créée le 18 mai 2000 à Grand Baie (Ile Maurice) à l'initiative des pays d'Afrique australe, centrale et du nord. Cette agence a pour mission d'appuyer le commerce et l'investissement en Afrique et de pallier le manque d'une assurance des risques politiques, non commerciaux et commerciaux dans ces zones. Elle entend favoriser la disponibilité de financements en faveur des investissements destinés au continent et l'expansion du commerce extérieur ou des échanges intra-africains. Le développement de l'assurance en Afrique est un potentiel levier

pour la croissance économique. Pour cela, les professionnels de l'assurance doivent adapter leurs produits aux marchés et en repenser la distribution.

L'assurance est un concept assez particulier: elle repose sur le paiement aujourd'hui d'une somme donnée pour couvrir un risque susceptible, ou non, de se matérialiser demain. Ses avantages restent donc peu perceptibles et immatériels. Pourtant, l'assurance a toujours existé. Elle est aujourd'hui proposée par des organisations traditionnelles, des sociétés privées ou les pouvoirs publics. L'adhésion du Togo à cet accord,

de l'avis du gouvernement, lui procurera des avantages socioéconomiques portant particulièrement sur la réduction de la pauvreté à travers un

partenariat plus soutenu entre les États africains, les institutions multilatérales de développement ainsi que le secteur privé.

Les assurances: un domaine plurisectoriel en Afrique



Sani Yaya, ministre togolais de l'Economie et des Finances

L'assurance est apparue en Afrique et singulièrement en Côte d'Ivoire avec la naissance des activités commerciales et industrielles des métropoles européennes, anciennes puissances coloniales qui avaient le souci d'assurer la sauvegarde de leurs investissements. C'est d'abord les comptoirs implantés par des maisons de commerce qui effectuaient des opérations d'assurance. Avec le développement des activités, les compagnies d'assurance étrangères se sont fait représenter sous forme d'agences ou de succursales. Au moment des indépendances dans les années 59-62, l'ancienne puissance coloniale a senti la nécessité de mettre en place des structures de concertation en vue d'une orientation et le développement du secteur des assurances. A partir de 1959, la direction des Assurances de France va organiser une série de rencontres (tables rondes, stages) au profit des représentants des pays de la zone franc. Ces rencontres ont permis de mettre en place les premiers textes relatifs au secteur de l'assurance en Afrique francophone. En Côte d'Ivoire, la loi n°62-232 du 29 juin 1962 régleme l'assurance et organise la profession d'assureur. La loi n° 60-342 du 28 octobre 1960 et son décret d'application n° 61-370 du 13 novembre 1961 instituent l'obligation d'assurance automobile en 1962. En 1989, pour remédier aux difficultés de

l'assurance automobile du fait du niveau des indemnités, la loi n° 89-1301 du 18 décembre 1989 et son décret d'application n° 90-89 du 17 janvier 1989 déterminent les préjudices indemnisables et fixent un barème d'indemnisation. La loi n°86-485 du 1er juillet 1986 rendant obligatoire la domiciliation locale de l'assurance des facultés à l'importation a été abrogée par l'ordonnance n°97-444 du 08 août 1997. La domiciliation de l'assurance des facultés à l'importation vient d'être rendue à nouveau obligatoire par l'ordonnance n° 2007-478 du 16 mai 2007. En dehors de ces principaux textes, l'histoire de l'assurance en Côte d'Ivoire se confond pratiquement à celle de l'assurance des Etats africains membres de la zone franc. En effet, à la suite des rencontres des responsables en charge du secteur des assurances, une convention a été signée le 17 juillet 1962 à Paris entre treize (13) Etats africains et Malgache d'une part et la France d'autre part. Cette convention a donné naissance à la Conférence internationale des contrôles d'assurances (Cica) dont l'objet principal était d'harmoniser la réglementation en matière d'assurance. Une deuxième convention signée le 27 novembre 1973 remplace celle du 17 juillet 1962 et conduit à l'africanisation de la Cica avec le retrait de la France et le transfert du siège de Paris à Libreville en 1976. C'est à partir de 1970 que la

Cica a fait de la constitution et du développement des marchés nationaux d'assurance une priorité. L'africanisation des entreprises d'assurance s'est faite à partir de cet instant à un rythme accéléré en commençant par les mutuelles telles que la Mutuelle agricole de Côte d'Ivoire (Maci).

Peu de temps après, l'Etat et les privés nationaux vont prendre des participations dans les sociétés anonymes créées à partir des portefeuilles des sociétés françaises. La convention de 1973 a été modifiée en septembre 1990 avant l'avènement de l'ère Cima avec la signature le 10 juillet 1992 à Yaoundé (Cameroun) du traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des Assurances appelée « Conférence

interafricaine des marchés d'assurances » en abrégé Cima. Ce traité est signé par quatorze (14) Etats qui sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, la République fédérale islamique des Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, la République gabonaise, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. A ce jour, seule la République fédérale islamique des Comores n'a pas encore ratifié ledit traité. Le traité Cima a institué des organes de fonctionnement et un code communautaire des assurances qui régit le secteur dans les Etats ayant ratifié le traité et qui est entré en vigueur depuis le 15 février 1995.

Source: Association des sociétés d'assurance

L'assurance, un des leviers de développement économique



Le caractère immatériel de l'assurance masque son rôle dans le développement économique. L'assurance contribue pourtant à stimuler la croissance, à accroître la résilience des économies locales et des ménages face aux événements extrêmes et à favoriser la redistribution et la solidarité entre les individus. Pour réaliser le potentiel que représente l'assurance en Afrique, les acteurs du secteur sont au défi de repenser leurs produits et leurs canaux de distribution en adéquation avec les caractéristiques des marchés locaux. En Afrique, les outils classiques d'« auto-assurance », conçus pour transférer et gérer les risques collectivement, prennent souvent la forme d'une épargne communautaire supervisée par un « sage » ou régie par des rapports hiérarchiques et sociaux plus

complexes. Partager les risques et les ressources pour aider des personnes en difficulté est une pratique courante en Afrique. Sur le modèle des tontines, des organismes à but non lucratif, basés sur l'adhésion, comme les sociétés funéraires en Afrique du Sud ou les « IDDIRS » pour les petits agriculteurs en Éthiopie, ont développé des dispositifs de partage des risques pour les personnes sans accès à une assurance formelle. Passer de ces systèmes d'assurance communautaires informels à des systèmes individuels formels, a des impacts positifs sur le développement économique local, comme l'ont reconnu les Nations unies en 1964 lors de leur première conférence sur le commerce et le développement. Ils contribuent à la croissance et la stabilité des économies, ainsi qu'à la redistribution et la solidarité entre les individus.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 18 au 25 /11/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ	22216549
BEL AIR PALM BEACH	22210321
PORT SARAOKAWA	22276188
BIOVA BD. H. BOIGNY	22345093
BON SAMARITAIN BE	22214530
ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ	22210128
SOURCE DE VIE PROTESTANT	22224571
GBOSSIME GBOSSIMÉ	22225050
AMITIE SOTED	22217447
N.D. DE LA TRINITE S. TACO	22212780
FOREVER TOKOIN	22261177
AEROPORT AEROPORT SITO	22262122
LILAS KÉGUÉ	22262959
THERYA TOGO 2000	22615652
PAIX RÉSIDENCE BENIN	22264091
FIDELIA BÈKPOTA	22719595
SARAH ADAKPAMÉ	22270925
ELIBERCA ADIDOGOMÉ	99911342
LA REFERENCE ADIDOGOMÉ	22511212
BONTE WONYOMÉ	93958078
MAGNIFICAT YOKOE 70445159	
EL SHADAÏ BÈ KLIKAME	22514425
MATHILDA LOMÉGAN	22511534
DELALI CACAVÉLI	22250690
DIEUDONNE LEO 2000	70448459
ELSHAMMAH AMADAHOMÉ	70432585
BETANIA TOTSIGLENKOMÉ	96801011
LA GRÂCE SUN AGIP AGOË	22259165
NOTREDAMEDE LOURDES	22551964
VITAS AGOË ASSIYÉYÉ	22256343
ABRAHAM AGOËLOGOPÉ	22501000
MAWUNYO AGOËSOBOSSITO	70423464
ZONGO TOGBLEKOPÉ	70452316
ZOSSIME ZOSSIMÉ	70462664
VERSEAU BAGUIDA	22273453
HYGEA BAGUIDA	99273636

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoë Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

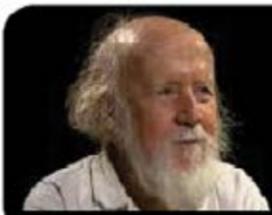
MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99



L'homme est l'espèce la plus insensée, il vénère un Dieu invisible et massacre une nature visible ! Sans savoir que cette nature qu'il massacre est ce Dieu invisible qu'il vénère !

Hubert Reeves

Photo du jour



Après avoir légendé cette photo, commentez-la

Pensées du jour

Les gens peuvent détruire ton image, salir ta personnalité, créer des rumeurs sur toi, mais ils ne peuvent pas emporter tes bons actes. Parce que peu importe la façon dont ils te décrivent, tu seras toujours admiré (e) par ceux qui te connaissent mieux

Histoire drôle

Un homme avait trois problèmes :

- 1) Il était très pauvre,
- 2) Il n'a pas d'enfant avec sa femme
- 3) Sa mère est aveugle.

Un ange lui apparut et lui demande de faire un vœu juste un seul. Or sa femme veut un enfant ; sa mère veut voir et lui-même veut être riche...

Ah, quel embarras

Après sa réflexion, il dit sagement à l'ange : « Je veux juste que ma mère voit mes enfants mangent dans des assiettes en or » Aussitôt tous les trois problèmes furent résolus.

Ceux qui sont morts hier avaient des plans pour ce matin, et ceux qui sont morts ce matin avaient des plans pour ce soir.

Ne prend rien pour acquis. En un clin d'œil, tout peut changer.

Alors pardonne et aime de tout ton cœur car tu ne sais jamais si tu auras le temps de le faire encore une fois.

C'est notre pensée pour vous ce matin

Si tu veux aller très loin :

1 / Méfie-toi des amis qui attendent ton élévation avant d'avoir ton temps.

2/ N'oublie jamais ceux qui ont cru en toi quand tu n'étais rien

Une vie sans souffrance est une illusion. Accepte de souffrir mais n'abandonne jamais. La récompense se trouve au bout de l'effort. La vie a 4 sens : Aimer, Souffrir, Lutter et Gagner. Que la patience soit ton guide car le respect est une monnaie qui enrichit celui qui donne. Arme-toi de courage car " Celui qui travaille au soleil mange à l'ombre ".

Séminaire de formation

Les acteurs culturels bientôt à l'école de managérial

Le Goethe Institut prévoit de former pour une deuxième fois consécutive, des acteurs dans le domaine du management culturel. Un appel à candidatures est lancé pour sélectionner des personnes pouvant bénéficier de cette offre. Par ailleurs, deux pays sont concernés par cette opportunité, tels que le Togo et le Bénin.

Depuis 2013, le Goethe-Institut a initié un programme de formation gratuite en management culturel à l'intention des acteurs culturels au Togo auquel ont déjà pris part plus d'une centaine de managers culturels.

Cette année encore, en partenariat avec le cabinet « ARTfrica Consulting Group », le « Goethe-Institut » lance une nouvelle session de formation du 9 au 19 décembre 2019 à Lomé.

Les modules proposés sont « Gestion des projets artistiques et culturels » ; « Gestion de l'équipe du projet » ; « Recherche de financement pour les projets artistiques et culturels » et « Marketing des arts et de la culture - relations publiques ».

Le public cible est notamment constitué des directeurs de compagnies artistiques, managers d'artistes, administrateurs culturels, responsables d'espaces

culturels, responsables de projets impliqués dans l'organisation de festivals ou d'événements culturels, responsables artistiques, responsables en charge de la culture dans les communes et territoires.

Pour y participer, il faut être de nationalité béninoise ou togolaise. Outre, Il faut également appartenir à une organisation associative culturelle et/ou artistique enregistrée au Togo ou au Bénin. Avoir au moins deux



Lors de la conférence de presse

(02) années d'expérience professionnelle dans le domaine serait un atout pour tout candidat au

programme de formation en management culturel initié par le Goethe-Institut.

N.E.

Prix littéraire «Voix d'Afriques»

A la recherche de nouvelles plumes africaines

La Radio France internationale vient de lancer un nouveau Prix littéraire à l'intention de tous les jeunes auteurs et autrices du continent africain. En partenariat avec les éditions Jean-Claude Lattès, RFI lance le concours d'écriture « Voix d'Afriques ».

L'affiche du concours Voix d'Afrique

C'est un prix de littérature en langue française dont l'objectif est la

découverte des nouvelles plumes sur tout le continent africain. Ce challenge

littéraire est ouvert aux jeunes de moins de trente ans qui désirent faire

carrière dans la littérature. Si vous rêvez d'écrire un roman et vous n'avez encore rien publié, ce Prix pourrait bien vous révéler au grand public. Vous avez l'opportunité de participer à ce concours d'écriture jusqu'au 15 janvier 2020.

Pour cela, il suffit de vous inscrire sur internet, à l'adresse « prix-rfi.editions-jclattes.fr », et d'envoyer votre texte de 250 000 signes maximum. Un jury professionnel parrainé cette année par l'écrivain djiboutien Abdourahman

Waberi, fera une sélection. Le livre récompensé sera ensuite publié aux éditions Jean-Claude Lattès, avec une coédition dans le pays natal du lauréat ou de la lauréate. Le lauréat bénéficiera également d'une résidence à la Cité internationale des arts à Paris, partenaire du prix. De plus, vous serez invité(e) sur l'antenne de RFI pour parler de ce premier roman. Le prix sera remis en juin à Paris à l'occasion de la saison Africa 2020.

Nadia Edodji



Lire

«L'émeraude des ténèbres» de Gena Showalter. Ed Bestsellers. Pp 228-229

« ...Si elle était en compagnie des anges du paradis qu'elle avait rencontrés dans ses rêves. Reyes se racla la gorge. Nous sommes liés depuis le début de la création, toi et moi, déclara-t-il d'une voix rauque. Il avait l'air de prétendre que le destin était intervenu pour aiguiller le cours de leur vie, mais Danika n'avait pas envie de songer au destin. La grand-mère

qui te parlait du démon de l'Espoir, c'est celle qu'Aeron... Il laissa sa phrase en suspens, comme s'il craignait d'aborder le sujet. Oui, c'est celle qu'Aeron... Elle déglutit péniblement. Celle qu'Aeron a tuée, acheva-t-elle. Elle ne me racontera plus d'histoires ... Danika ferma les yeux pour empêcher ses larmes de couler. Dès que j'aurai repris des forces, je m'occuperai d'Aeron. Des doigts effleurèrent son front, l'arête de son nez. Elle frissonna, étonnée une fois de plus du bien-être que lui procurait ce simple contact. Mais pourquoi laissait-elle un démon - le démon de la

Douleur-la consoler? Parle-moi du guerrier qui garde l'Espoir, demanda-t-elle. Elle se renseignait pour Stefano. Elle voulait lui livrer Galen. Reyes haussa un sourcil. Pourquoi? Pour me distraire. Je voudrais cesser de penser à ma... Je voudrais cesser de réfléchir.

De nouveau, Reyes tendit la main vers elle, cette fois pour lui replacer gentiment une mèche derrière l'oreille. Galen était mon ami, commença-t-il. Mon compagnon d'armes. Un guerrier dans l'armée d'élite de Zeus. Je n'aurais jamais cru qu'il nous trahirait.

Où est-il, à présent? Je l'ignore. Il a disparu quand nous sommes devenus les gardiens des démons. Il se pencha en avant et déposa sur sa joue un baiser doux, tiède, léger. Tu n'as besoin de rien? demanda-t-il. La seule chose qui me préoccupe, c'est de venger ma grand-mère, répondit-elle. Il soupira. Je te demande tout de même de réfléchir avant d'agir. Aeron est plus fort que toi et c'est un immortel. Tu pourrais sans doute le blesser, mais le tuer, ça m'étonnerait. Tandis que lui, il t'écrasera aisément. Pas si je l'attaque pendant son sommeil. Ça ne me dérangerait pas de

lui couper la tête quand il dort. Ou bien... Elle se tourna lentement vers lui. Elle ne voyait plus la pièce, mais juste ce guerrier qui se dressait en face d'elle. Tu es aussi fort que lui, dit-elle. Tu l'as déjà combattu et tu as eu le dessus. Reyes eut l'air embarrassé. Tue-le pour moi, supplia-t-elle. Danika ... Tue-le et je ferai tout ce que tu voudras. Je te taillerais les bras et les cuisses. Danika ..., répéta-t-il faiblement. Il luttait contre lui-même, c'était l'évidence, et son visage exprimait une telle souffrance qu'elle en fut émue. Elle se hâta de ravalier le nœud qui lui obstruait la gorge... »

Lutte contre les changements climatiques**La tarification du carbone peut-elle avoir du succès en Afrique ?**

Pour réussir la lutte contre les changements climatiques, plusieurs mesures sont prises tant au niveau des pays qu'au niveau international. L'une d'entre elles est la tarification du carbone. Mais beaucoup de personnes ne savent pas vraiment de quoi il s'agit, surtout en Afrique où cela n'est pas encore vraiment en vogue. Alors, qu'est-ce que la taxe carbone ? Pourquoi est-elle nécessaire ? Quels sont les mécanismes qui permettent de la mettre en place ? La tarification aura-t-elle du succès sur le continent africain ?



Le succès de la lutte contre les changements climatiques au niveau mondial est conditionné par la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) dont le principal est le carbone. Pendant longtemps, les pays du monde, surtout les plus industrialisés ont fait tourner leurs usines et ont révolutionné les moyens de transport en utilisant les sources d'énergie fossiles que sont le pétrole et ses dérivés, le charbon. Aujourd'hui, tout le monde est d'accord qu'il va falloir réduire la consommation de ces énergies, voire les abandonner.

Depuis l'avènement de l'Accord de Paris, les Etats sont de plus en plus contraints d'aller vers une consommation bas carbone. L'article 2.1.a de l'Accord de Paris vise à contenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels... ».

Pour atteindre cet objectif, des mesures efficaces et rapides doivent être prises sur le plan énergétique. D'ailleurs, de récentes projections nous amènent à 3, 4 ou même 7°C d'ici 2100. Or selon

les scientifiques, au-delà de 2°C, l'on assisterait à des situations critiques. Des millions de personnes seraient menacées par les eaux par endroits et aussi par la sécheresse. Mais vu que malgré ces alertes, plusieurs gouvernements continuent d'utiliser les énergies fossiles de façon accrue, il faut prendre une mesure qui pourrait compenser leur usage et faire en sorte que les énergies fossiles deviennent plus coûteuses que les énergies propres. D'où l'idée de la taxe carbone.

La taxe carbone, une solution incontournable ?

Le prix du carbone est un outil économique destiné à intégrer dans les prix des marchés les coûts cachés des dommages causés par les émissions de gaz à effet de serre afin d'orienter les décisions des agents économiques vers des solutions à bas contenu en carbone. La forme la plus simple sous laquelle le prix du carbone est la taxe carbone ; une forme plus complexe est le système de quotas carbone (ou droits d'émission) qui peut s'échanger sur un marché du carbone. Le protocole de Kyoto avait largement misé sur ce système, mais avec des résultats mitigés, voire contre-productifs

(chute du prix du carbone). Dans le cadre de la COP21 à Paris en 2015, de nombreuses initiatives ont promu des stratégies basées sur l'idée de donner un prix à la tonne de carbone émise, avec des modalités assez souples pour concilier clarté du signal, acceptabilité politique et prise en compte de la diversité des situations. Même avant cela, des initiatives étaient déjà en cours. En septembre 2014, la Banque mondiale, le Forum économique mondial (Forum de Davos), et une série d'institutions internationales et d'associations ont lancé la Carbon Pricing Leadership Coalition (Coalition de décideurs pour la mise en œuvre du prix du carbone) à l'occasion du sommet des Nations unies sur le climat à Lima (Cop 20). Lors du sommet organisé par le secrétaire général des Nations unies à New-York en septembre 2014, 74 Etats, 23 juridictions infranationales et plus de mille entreprises ont alors apporté leur soutien au projet de fixation d'un prix du carbone. Au niveau de la société civile, le Lobby climatique des citoyens, une organisation canadienne, fait partie des groupes de pressions qui veulent amener tous les Etats à adopter la taxe carbone. L'objectif est de parvenir d'ici 2025 à

assurer que plus de 25% de la pollution par le carbone dans le monde a un prix. Il est clair en tout cas que la tarification est un passage obligé si l'on veut inciter tous les acteurs à devenir plus responsables vis-à-vis de la consommation énergétique.

Comment fonctionne la taxe carbone ?

Le Lobby climatique des citoyens propose cinq méthodes pour réussir à instaurer la taxe carbone. La première est le statu quo : les coûts externes des changements climatiques ne sont pas intégrés et le contribuable doit rembourser les dommages liés au climat et à la santé. Deuxièmement, il y a la méthode par règlements : l'économie des entreprises qui dégagent une pollution carbonique est réglementée secteur par secteur.

Système de plafonnement et d'échange de droit d'émission de GES : L'instauration d'une limite obligatoire (ou « plafond ») des émissions au niveau national pour les entreprises, et d'un marché d'achat et de vente de permis d'émission à l'intérieur d'un plafond établi. Les émetteurs assujettis doivent compenser leurs émissions de GES par des droits d'émission. Ces crédits compensatoires sont des droits d'émission de dioxyde de carbone ou de GES, afin de compenser une émission produite ailleurs. Quatrième méthode, la taxe sur le carbone : Une taxe basée sur les émissions de GES générées par la combustion de combustibles. Cette taxe sur le carbone pourrait être sans incidence fiscale. Une taxe sans incidence fiscale n'a pas d'effet sur les revenus du gouvernement.

Enfin, le prélèvement et dividende carbone : Un tarif à croissance progressive est rattaché à la pollution carbonique et 100 % de l'argent est

redistribué équitablement aux ménages. Le terme prélèvement est utilisé sciemment pour rappeler que ce système de tarification est sans incidence fiscale. Le prélèvement et dividende carbone, tel que proposé par le Lobby des citoyens pour le climat, est un montant prélevé en amont, aux points de production des combustibles fossiles (puits de pétrole, mines ou points d'entrée), à l'inverse d'une taxe en aval, collectée aux points de consommation de combustibles fossiles ou des produits qui en dépendent.

La tarification sur le continent africain

Beaucoup se demandent si la taxe carbone a de l'avenir sur le continent africain. Oui, pensent les spécialistes. Pour eux, l'Afrique disposant de ressources dont l'exploitation pourrait entraîner l'émission des gaz à effet de serre, les pays africains sont aussi encouragés à aller vers la tarification. Pour l'instant, l'on est encore loin du compte. Les préoccupations sont ailleurs, et c'est normal. Les pays africains cherchent les moyens pour se développer et ne veulent pas s'aligner sur les pays industrialisés qui polluent énormément. Mais quoi qu'on dise, il faut commencer à y réfléchir et voir dans quelle mesure mettre en place une tarification souple pour un début dans les pays d'Afrique.

Certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Afrique du Sud s'y mettent déjà. Le 26 mai 2019, l'Afrique du Sud, le premier pollueur du continent selon Greenpeace, s'est doté d'une taxe carbone. Même si selon des organisations protectrices de l'environnement cela n'est pas encore vraiment efficace, l'on salue cette initiative. Petit à petit, cela deviendra une nécessité sur le continent noir aussi.

Edem Dadzie

Jeunesse et développement social

Le mouvement JADS est convaincu que l'un ne saurait exister sans l'autre

Dans toutes les sociétés, il est sensiblement impossible d'envisager le développement économique ou social sans une participation active et intégrante des jeunes, garants de l'avenir. C'est dans cet ordre d'idées que le mouvement Jeunesse active pour le développement social (JADS) a organisé, le vendredi 15 novembre à Lomé, une conférence de presse pour lancer officiellement le Forum de la jeunesse unie panafricaine engagée (F-Jupe). De quoi s'agit-il ? Où et quand se tiendra-t-il ?

Parrainé par le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, le Forum de la jeunesse unie panafricaine engagée (F-Jupe) est axé sur le thème : « Perspective croisée sur le développement et la paix pour l'émergence du Togo ». Il se tiendra du 13 au 14 décembre à l'Agora Senghor de Lomé.

Objectifs
Ce forum est une opportunité de rencontre de la jeunesse togolaise pour confronter les idées au sujet des problématiques qui les concernent. M. Laré Lamboni, président de

la Fédération pour la paix au Togo et dans le monde, résume les objectifs du forum en ces termes : « Nous allons essayer de déconstruire les stéréotypes, amener les jeunes à participer à l'émergence du pays, donner des approches novatrices de solutions capables de dissoudre les inquiétudes de toute sorte qui hantent la jeunesse. Nous voulons redonner de l'espoir à celle-ci, lui dire qu'il est encore possible de réussir au Togo et lui demander de quitter progressivement les conflits politiques pour se réfugier dans des réflexions de raisonnement axées sur le



Au milieu, Laré Lamboni, coordonnateur général de JADS

développement et la paix. » Et pour cause ! « Dans tous les pays du monde, les jeunes occupent une place de choix dans le processus de développement », a renchéri, M. Lamboni.

Les thématiques

« Il y aura deux (02) communications et trois (03) panels. La première communication portera sur la contribution de la jeunesse à la réussite du Plan national de développement (PND). La deuxième communication

sera focalisée sur la tolérance et la paix en période électorale puisque nous sommes à la veille de la présidentielle de 2020. Quant aux panels, le premier s'appesantira sur les efforts que fournissent les religieux pour atteindre la paix. Le deuxième panel sera axé sur le politique en tant qu'acteur, les réseaux sociaux et les jeunes. Ce panel constituera un moyen de s'approprier les dispositions légales qui existent et régissent l'utilisation

des réseaux sociaux afin qu'ils n'influencent pas négativement la jeunesse en cette période critique. Le dernier panel abordera les défis liés à l'emploi au Togo », a expliqué Laré Lamboni.

Près de 600 jeunes togolais de toutes les préfectures, du nord au sud, sont attendus à ce forum. Pour participer, il suffit simplement d'être jeune.

TM

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

**Communiqué de presse****Rentrée judiciaire 2019-2020 de la Cour de Justice de l'UEMOA.**

La Cour de Justice de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CJ-UEMOA) tiendra sa quatrième rentrée judiciaire le mercredi 20 novembre 2019 à partir de 10h au cours d'une audience publique solennelle au siège de la dite Cour, sis Place du Mémorial aux Héros Nationaux à Ouaga 2000.

« La Cour de Justice et la protection des droits de l'homme dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine », c'est le thème retenu pour cette rentrée.

La Cour se conforme ainsi à l'article 17 de l'Acte Additionnel n°10/96 du 10 mai 1996 portant Statuts de la Cour de justice de l'UEMOA, qui prévoit que : « La Cour fixe la date et la durée des vacances judiciaires ainsi que les modalités de son fonctionnement pendant cette période » et à l'article 12.5 du Règlement n°01/2012/CJ du 21 décembre 2012 relatif à son règlement administratif, qui stipule : « Une audience dite de « rentrée judiciaire » a lieu au terme de la période des vacances judiciaires, au cours de laquelle il est constaté la clôture de l'année achevée et l'ouverture de l'année nouvelle ». Pour rappel, la Cour de Justice de l'UEMOA a été créée par le Traité de l'Union et le Protocole additionnel n°1.

Elle a pour mission de veiller au respect du droit quant à l'interprétation et l'application du Traité de l'Union. La Cour est composée de huit (8) Membres nommés par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA pour un mandat de six (6) ans renouvelable. Les Membres désignent en leur sein pour trois (3) ans, le Président et répartissent entre eux les fonctions de Juges et d'Avocats généraux.

Son siège est à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Ouagadougou, le 15 novembre 2019

La Direction de la Communication

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIZ DU TOGO SONT DES MARQUES DÉPOSÉES